

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

22 décembre 2008

Le vingt deux décembre 2008, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SARZIER, Maire, le Conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire. Monsieur Gilles LAURENT est désigné comme secrétaire de séance. Tous les membres sont présents sauf Mmes Francia-Elise GANDET, Dominique PASSAQUAY, Catherine PERRET, Claudine PETITPAS, Mrs. Nicolas JACQUIER, François MAURIER, Denis MENDEZ et Jean-Marie PILLET, excusés.

ADMINISTRATION GENERALE

Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'adjoint technique

Afin de renforcer les effectifs des services techniques suite au départ à la retraite et la mise en disponibilité de deux agents, il convient de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet au sein de ce service.

FINANCES

Budget général : Décision modificative n°4

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote les modifications à apporter au budget général de la commune tel que présentées ci-dessous :

- Section de Fonctionnement – Dépenses

Chapitre 012 « charges de personnel » : + 13 000 €

Ces crédits sont prélevés sur les comptes 65 « autres charges de gestion courante » et 16 « emprunts » qui sont excédentaires.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le mardi 27 janvier 2009 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire,

Jean-Louis SARZIER.